

IAMGOLD PUBLIE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 10 août 2023 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2023 terminé le 30 juin 2023.

FAITS SAILLANTS :

Exploitations

- La production d'or attribuable liée aux activités poursuivies a atteint 107 000 onces.
- Les produits liés aux activités poursuivies ont totalisé 238,8 millions \$ pour la vente de 121 000 onces (111 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 1 973 \$ par once.
- Le coût des ventes par once vendue lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 376 \$, les coûts décaissés¹ par once vendue liés aux activités poursuivies ont atteint 1 372 \$ et les coûts de maintien tout inclus¹ (« CMTI ») par once liés aux activités poursuivies ont totalisé 1 912 \$.
- Les prévisions de production d'or attribuable pour 2023 demeurent les mêmes et devraient se situer entre 410 000 et 470 000 onces. La Société s'attend à ce que les coûts pour l'exercice complet se situent dans le haut de la fourchette des prévisions, soit 1 125 \$ et 1 175 \$ par once vendue pour les coûts décaissés¹ par once vendue et 1 625 \$ et 1 700 \$ par once vendue pour les CMTI¹.
- En matière de santé et de sécurité, pour les six mois terminés le 30 juin 2023, la Société a enregistré un taux JART (jours d'absence, restrictions, transferts) de 0,39 et un taux de fréquence TIE (total d'incidents enregistrables) de 0,68, affichant une tendance à la baisse depuis le dernier trimestre.

Résultats financiers

- Le profit net attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ s'est chiffré à 92,6 millions \$ ou 0,19 \$ par action, et la perte nette ajustée attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ s'est élevée à 3,3 millions \$ ou 0,01 \$ par action.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation a totalisé 23,2 millions \$. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants¹ s'est établie à 21,8 millions \$.
- Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)¹ provenant des activités poursuivies a totalisé 166,2 millions \$ et le RAIIA¹ ajusté s'est élevé à 63,8 millions \$.
- Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation¹ liés aux activités poursuivies ont atteint 14,6 millions \$.
- La Société dispose de liquidités de 1 200,2 millions \$ constituées de trésorerie et équivalents de trésorerie de 747,7 millions \$ et du solde disponible au titre de la facilité de crédit renouvelable garantie (la « facilité de crédit ») de 452,5 millions \$ au 30 juin 2023.

Côté Gold

- Au 30 juin 2023, on estimait que le projet Côté Gold était réalisé à environ 85,7 %.
- Depuis le début de la construction, des dépenses de 2,23 milliards \$ (1,56 milliard \$ sur une base à 70 %) des 2 965 milliards \$ (2,08 milliards \$ sur une base à 70 %) prévus ont été engagées.
- Sur une base à 100 %, les coûts estimatifs pour l'achèvement du projet Côté Gold devraient se situer entre 665 millions \$ et 735 millions \$ (entre 465 \$ millions \$ et 515 millions \$ sur une base à 70 %) en dépenses engagées à un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, et se situer au haut de la fourchette des 2 965 milliards \$ prévus.

- Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. et SMM Gold Cote Inc. (« Sumitomo » ou « SMM ») ont financé les derniers 61,0 millions \$ au titre de l'obligation de financement de la Société, ainsi que 18,0 millions \$ supplémentaires attribuables à leur participation accrue dans le projet au deuxième trimestre de 2023, conformément à l'entente de coentreprise non constituée en société modifiée (l'« entente modifiée »), réduisant la participation de la Société dans la coentreprise non constituée en société (la « coentreprise ») à 60,3 %.
- Sur une base à 100 % de la coentreprise Côté Gold, le projet a engagé des dépenses¹ de 270,1 millions \$ (soit 189,1 millions \$ sur une base de 70 %) au deuxième trimestre de 2023. IAMGOLD devrait financer entre 425 millions \$ et 475 millions \$ d'ici la fin de 2023, soit la quote-part de sa participation de 60,3 % dans Côté Gold, la coentreprise non constituée en société. Voir la section « Projet Côté Gold ».

Siège social

- Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés à un stade de prospection primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que le droit acquis dans la coentreprise Sénala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle (les « actifs de Bambouk »), pour un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. Voir la section « Actifs de Bambouk ».
- Le 16 mai 2023, la Société a annoncé avoir conclu un prêt à terme garanti de deuxième rang de cinq ans (le « prêt à terme ») de 400 millions \$ auprès de trois prêteurs institutionnels. Le produit du prêt à terme a servi à rembourser les sommes prélevées sur la facilité de crédit renouvelable pour augmenter les liquidités de la Société et avoir une meilleure marge de manœuvre financière pendant la construction, la mise en service et la mise en production du projet Côté Gold. Ainsi, le solde de la facilité de crédit est disponible pour augmenter le fonds de roulement et les liquidités en cas de changements imprévus dans les conditions d'exploitation ou l'environnement macroéconomique.
- Le 1^{er} août 2023, la Société a conclu un accord visant la vente de sa participation de 100 % dans le projet Pitangui, un projet de prospection primaire situé au Brésil, de même que sa participation dans le projet Acurui à Jaguar Mining Inc. (« Jaguar ») en vertu d'une convention d'achat d'actions. La Société recevra 6,3 millions actions ordinaires de Jaguar, pour une valeur totale de 9,0 millions \$. La Société conservera une redevance sur le rendement net d'exploitation dans les deux projets. La transaction est assujettie à des conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation du TSX. La transaction devrait être clôturée au cours du troisième trimestre de 2023.

« IAMGOLD entame le deuxième semestre de 2023 et elle peut être fière de ses réalisations depuis le début de l'exercice », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « La production d'or liée aux activités poursuivies a atteint 220 000 onces à des coûts décaissés de 1 234 \$ par once vendue. Nous avons constaté des progrès remarquables et une transformation à Côté Gold, qui est passé de l'étape de la construction à celle de l'achèvement et de la préparation opérationnelle. Les activités d'exploitation minière autonomes progressent continuellement en vue d'une mise en production au début du prochain exercice. Le projet est maintenant achevé à plus de 86 % et les mises de fonds correspondent à nos estimations. À Essakane, la mine a retrouvé sa pleine capacité d'exploitation et d'usinage au deuxième trimestre : les équipes travaillaient sans relâche à gérer la chaîne d'approvisionnement dans le pays, tout en entamant une nouvelle phase d'exploitation dans la fosse. Au chapitre de la santé et de la sécurité, la Société s'est améliorée sur douze mois et cherchera sans relâche à atteindre son objectif de Zéro Incident® autant pour les gens que pour les lieux où nous exerçons nos activités. »

« La fin de l'année laisse présager qu'IAMGOLD est en très bonne voie d'atteindre ses prévisions de l'exercice en matière de production d'or, qui se situent entre 410 000 et 470 000 onces. Les coûts devraient se situer dans la tranche supérieure de la fourchette des prévisions en raison de la hausse soutenue des coûts, qui est attribuable aux pressions inflationnistes, moins fortes, mais toujours présentes, ainsi qu'aux complexités propres aux régions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous sommes ravis de la place où se situe actuellement IAMGOLD. Lorsque Côté Gold entrera en production, la Société disposera d'une meilleure base de production et d'un profil de coûts plus avantageux, qui lui procureront des assises solides pour générer des flux de trésorerie et qui lui fourniront des possibilités de croissance au Canada », a ajouté M. Adams.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trimestres terminés le 30 juin 2023 (2^e t. 2023) et le 30 juin 2022 (2^e t. 2022), et les six mois terminés le (cumul annuel au) 30 juin 2023 et 2022, ainsi que certaines mesures de la situation financière de la Société au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. Les résultats financiers de Rosebel comprennent la période d'un mois terminée le 31 janvier 2023, avant la clôture de la vente à Zijin Mining Group Co. Ltd (« Zijin »), annoncée le 18 octobre 2022.

	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Importantes statistiques d'exploitation				
Production d'or – attribuable (milliers d'onces)				
- Essakane	88	107	180	219
- Westwood	19	14	40	30
Total des activités poursuivies	107	121	220	249
- Rosebel	—	49	25	95
Production d'or totale – attribuable (milliers d'onces)	107	170	245	344
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)				
- Essakane	93	104	181	223
- Westwood	18	14	39	30
Total des activités poursuivies	111	118	220	253
- Rosebel	—	52	24	98
Ventes d'or totales – attribuables (milliers d'onces)	111	170	244	351
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue) – attribuable				
- Essakane	1 274 \$	838 \$	1 171 \$	810 \$
- Westwood	1 909	2 463	1 773	2 176
Total des activités poursuivies	1 376 \$	1 034 \$	1 277 \$	974 \$
- Rosebel	—	1 349	949	1 359
Coût des ventes ¹ total (\$/once vendue) – attribuable	1 376 \$	1 130 \$	1 245 \$	1 081 \$
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables				
- Essakane	1 273 \$	836 \$	1 122 \$	807 \$
- Westwood	1 896	2 427	1 761	2 141
Total des activités poursuivies	1 372 \$	1 028 \$	1 234 \$	967 \$
- Rosebel	—	1 327	949	1 321
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables	1 372 \$	1 119 \$	1 206 \$	1 066 \$
CMTI ² (\$/once vendue) – attribuables				
- Essakane	1 587 \$	1 124 \$	1 377 \$	1 129 \$
- Westwood	2 903	3 147	2 689	2 738
Total des activités poursuivies	1 912 \$	1 485 \$	1 719 \$	1 434 \$
- Rosebel	—	1 874	1 358	1 832
CMTI ² totaux (\$/once vendue) – attribuables	1 912 \$	1 604 \$	1 684 \$	1 545 \$
Prix moyen réalisé de l'or (\$/once)				
- Activités poursuivies	1 973 \$	1 773 \$	1 933 \$	1 781 \$
- Activités abandonnées	—	1 861	1 905	1 873
Prix moyen réalisé de l'or total (\$/once)	1 973 \$	1 799 \$	1 930 \$	1 806 \$

1. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur le coût des ventes dans les états financiers consolidés intérimaires.

2. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Résultats financiers (en millions \$ liés aux activités poursuivies)				
Produits	238,8 \$	232,1 \$	465,0 \$	497,1 \$
Profit brut	26,6 \$	34,1 \$	69,7 \$	105,1 \$
RAIIA ¹	166,2 \$	101,4 \$	249,0 \$	236,3 \$
- Activités poursuivies	166,2 \$	71,7 \$	234,6 \$	181,9 \$
- Activités abandonnées	— \$	29,7 \$	14,4 \$	54,4 \$
RAIIA ajusté ¹	63,8 \$	110,0 \$	170,6 \$	247,5 \$
- Activités poursuivies	63,8 \$	81,8 \$	147,2 \$	192,5 \$
- Activités abandonnées	— \$	28,2 \$	23,4 \$	55,0 \$
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	92,6 \$	(9,6) \$	104,5 \$	14,2 \$
- Activités poursuivies	92,6 \$	(22,2) \$	98,9 \$	(6,2) \$
- Activités abandonnées	— \$	12,6 \$	5,6 \$	20,4 \$
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	(3,3) \$	(6,3) \$	36,6 \$	19,8 \$
- Activités poursuivies	(3,3) \$	(14,6) \$	22,0 \$	1,8 \$
- Activités abandonnées	— \$	8,3 \$	14,6 \$	18,0 \$
Profit net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,19 \$	(0,05) \$	0,21 \$	(0,01) \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹ – activités poursuivies	(0,01) \$	(0,03) \$	0,05 \$	— \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	21,8 \$	67,0 \$	77,5 \$	175,7 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	23,2 \$	81,9 \$	52,0 \$	224,2 \$
- Activités poursuivies	23,2 \$	33,9 \$	36,6 \$	149,9 \$
- Activités abandonnées	— \$	48,0 \$	15,4 \$	74,3 \$
Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière ¹	14,6 \$	42,0 \$	23,2 \$	128,7 \$
- Activités poursuivies	14,6 \$	36,4 \$	17,3 \$	123,3 \$
- Activités abandonnées	— \$	5,6 \$	5,9 \$	5,4 \$
Coûts en immobilisations ^{1, 2} – maintien	46,3 \$	39,4 \$	81,3 \$	95,5 \$
Coûts en immobilisations ^{1, 2} – expansion	173,5 \$	170,8 \$	332,6 \$	250,8 \$
	30 juin 2023	31 décembre 2022	30 juin 2023	31 décembre 2022
Situation financière (millions \$)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	747,7 \$	407,8 \$	747,7 \$	407,8 \$
Dette à long terme	837,3 \$	918,7 \$	837,3 \$	918,7 \$
Trésorerie (dette) nette ¹	(280,3) \$	(605,6) \$	(280,3) \$	(605,6) \$
Facilité de crédit disponible	452,5 \$	26,6 \$	452,5 \$	26,6 \$

1. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation.

PERSPECTIVES

Rendement opérationnel

	Cumul annuel réel 2023	Prévisions pour l'exercice complet de 2023 ¹
Essakane (milliers d'onces)	180	340 à 380
Westwood (milliers d'onces)	40	70 à 90
Total de la production attribuable (milliers d'onces) ²	220	410 à 470
Coût des ventes ² (\$/once vendue)	1 277 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
Coûts décaissés ^{2, 3} (\$/once vendue)	1 234 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
CMTI ^{2, 3} (\$/once vendue)	1 719 \$	1 625 \$ à 1 700 \$
Charge d'amortissement (millions \$)	91,0 \$	245 \$ à 255 \$
Impôts sur le résultat payés ⁴ (millions \$)	43,0 \$	70 \$ à 80 \$

1. Les prévisions pour l'exercice complet reposent sur les hypothèses pour l'ensemble de l'exercice qui suivent: un prix moyen réalisé de l'or de 1 650 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, un taux de change €/ \$ US de 1,10 et un prix moyen du pétrole brut de 91 \$ le baril.

2. Comprend Essakane et Westwood sur une base attribuable respective de 90 % et 100 %.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR ».

4. Les directives relatives à l'impôt sur le revenu payé reflètent les activités continues et ne comprennent pas l'obligation fiscale en espèces découlant du processus de vente de Bambouk. Voir la rubrique « Actifs de Bambouk » pour plus de détails.

Prévisions concernant la production d'or

Les prévisions de production d'or attribuable en 2023 demeurent les mêmes et devraient se situer entre 410 000 et 470 000 onces.

Prévisions de coûts

La Société s'attend à ce que les coûts de l'exercice complet se situent au haut de la fourchette prévue, soit des coûts décaissés¹ estimatifs entre 1 125 \$ et 1 175 \$ par once vendue et des CMTI¹ établis entre 1 625 \$ et 1 700 \$ par once vendue.

À Essakane, le coût du débarquement du carburant a augmenté en raison des mesures prises pour réduire l'incidence des problèmes de sûreté sur la chaîne d'approvisionnement, mesures qui ont permis un retour à la pleine capacité d'extraction et d'usinage au cours du trimestre. En outre, pour des raisons de disponibilité, le mazout lourd utilisé pour la production d'électricité est remplacé de manière périodique par du mazout léger plus cher, ce qui contribue à la hausse des coûts liés à la production de l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'usine.

À Westwood, les activités de développement et les travaux de réhabilitation ont nécessité davantage de soutènement par rapport à celui prévu dans le plan annuel. En revanche, les taux de productivité ont dépassé les prévisions et ont permis d'accélérer les travaux de réhabilitation souterraine et de réparations. Une partie des activités prévues pour 2024 ont été devancées, réduisant ainsi les risques pour les prochains exercices.

La Société fait remarquer que les pressions constantes sur la chaîne d'approvisionnement et les coûts à Essakane peuvent engendrer des charges et des coûts en immobilisations supérieurs et qu'elle fera le point au besoin.

Coûts en immobilisations

Les coûts en immobilisations de maintien¹ de ont été révisés à la hausse pour 2023. Ils devraient totaliser environ 230 millions \$ (± 5 %) et seront pour la plupart associés aux frais de découverte incorporés à Essakane et aux travaux de développement et de réhabilitation souterrains à Westwood. À Westwood, les coûts en immobilisations de maintien prévus ont augmenté de 35 millions \$, puisque les travaux de réhabilitation et de développement souterrains avancent plus vite que prévu grâce à des taux de productivité supérieurs aux prévisions. Ainsi, certains des travaux prévus pour 2024 seront réalisés en 2023, ce qui se traduira par une réduction des travaux requis en 2024. Certains des travaux de réhabilitation nécessitent davantage de soutènement qui entraînera une augmentation des coûts (comme il a été précisé précédemment). Au cours du deuxième trimestre de 2023, Essakane a intensifié son programme de découverte conformément au plan minier. La Société s'attend à ce qu'Essakane soit en mesure de mener à bien le programme prévu pour l'exercice si l'approvisionnement en carburant reste stable, ce qui viendra compenser l'incidence de la baisse des activités de découverte en raison des problèmes liés à la chaîne

d'approvisionnement survenus au premier trimestre. (Voir la section de la rétrospective trimestrielle portant sur Essakane, au Burkina Faso, et sur Westwood, au Canada).

Les coûts en immobilisations d'expansion¹ et les dépenses relatives aux projets¹ pour 2023 devraient se situer entre 830 millions \$ et 880 millions \$ environ, y compris des dépenses estimatives pour le projet Côté Gold, qui se situent entre 825 millions \$ et 875 millions \$, sur une base à 70 % (voir également la section « Projet Côté Gold »), et comprennent des coûts en immobilisations, des actifs au titre des droits d'utilisation acquis aux termes de contrats de location, des stocks de fournitures et des coûts de constitution de l'empilement de minerai. Les autres coûts en immobilisations d'expansion¹ (exception faite de Côté Gold) devraient représenter environ 5 millions \$ ($\pm 5\%$) à Essakane pour s'acquitter des engagements relatifs à la réinstallation du village d'Essakane

(millions \$)	Cumul annuel réel 2023			Prévisions pour l'exercice complet 2023 ²		
	Maintien ³	Expansion	Total	Expansion	Maintien ³	Total
Essakane	46,6 \$	1,0 \$	47,6 \$	150 \$	5 \$	155 \$
Westwood	34,4	0,2	34,6	80	—	80
Côté Gold ^{4, 5}	81,0 \$	1,2 \$	82,2 \$	230 \$	5 \$	235 \$
	—	359,8	359,8	—	825 à 875	825 à 875
Siège social	0,3	—	0,3	—	—	—
Total ^{6, 7, 8}	81,3 \$	361,0 \$	442,3 \$	230 \$	830 à 880 \$	1 060 à 1 110 \$

1. Sur une base à 100 %, sauf indication contraire.

2. Coûts en immobilisations ($\pm 5\%$) prévus à Essakane et à Westwood. Les prévisions de coûts en immobilisations de maintien de Westwood ont augmenté de 35 millions \$. La fourchette des prévisions des coûts en immobilisations d'expansion de Côté Gold qui se situait entre 800 millions \$ et 875 millions \$ a été resserrée et se situe maintenant entre 825 millions \$ et 875 millions \$.

3. Coûts en immobilisations de maintien comprenant des frais de découverte incorporés (i) de 14,3 millions \$ pour Essakane et de 1,2 million \$ pour Westwood au deuxième trimestre de 2023, (ii) de 20,7 millions \$ pour Essakane et de 3,9 millions \$ à Westwood depuis le début de l'exercice, et (iii) de 90 millions \$ pour Essakane et de 6,0 millions \$ pour Westwood pour l'exercice, selon les prévisions. Voir les sections « Perspectives » ci-dessous.

4. Sur une base à 70 %.

5. Représente les dépenses du projet Côté Gold de 359,8 millions \$ (voir la section « Projet Côté Gold ») qui comprennent des coûts en immobilisations de 331,4 millions \$, des actifs au titre des droits d'utilisation de 34,8 millions \$, des stocks de fournitures et des coûts de constitution de l'empilement de minerai, déduction faite de certains ajustements généraux de trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

6. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 3,0 millions \$ en coûts incorporés liés à des actifs de prospection et d'évaluation.

7. Les coûts d'emprunts incorporés ne sont pas compris.

8. Voir la section « Prévisions de coûts » ci-dessus.

Prospection

Les coûts de prospection de 2023 devraient se chiffrer à environ 18,0 millions \$, dont 3,0 millions \$ ont été affectés au programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, ainsi qu'aux programmes de prospection primaire et à proximité des mines.

(millions \$)	Cumul annuel réel 2023			Prévisions pour l'exercice complet 2023		
	Incorporés	Engagés	Total	Incorporés	Engagés	Total
Projets de prospection primaire	— \$	5,7 \$	5,7 \$	— \$	13 \$	13 \$
Projets de prospection à proximité des mines	2,1	1,0	3,1	3	2	5
	2,1 \$	6,7 \$	8,8 \$	3 \$	15 \$	18 \$

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), notamment par son engagement Zéro Incident®, dans tous les aspects de ses activités, en mettant particulièrement l'accent sur le respect de l'environnement naturel et l'établissement de forts partenariats communautaires ainsi qu'en accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel, des entrepreneurs et des consultants de la Société. La Société publiera son 16^e Rapport sur la santé, la sécurité et le développement durable au troisième trimestre de 2023.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête sans relâche de la Société de réaliser sa vision Zéro Incident®. Au moyen de divers programmes de prévention, la Société promeut en continu un milieu de travail sûr. Elle offre également un programme de mieux-être à tous les sites. Pour le semestre terminé le 30 juin 2023, le taux de fréquence JART, qui connaît une tendance à la baisse depuis le dernier trimestre, s'est établi à 0,39 (contre 0,31 pour la période correspondante de 2022). Le taux de fréquence TIE s'est établi à 0,68 (contre 0,85 pour le semestre correspondant de 2022). À Côté Gold, le nombre total d'heures travaillées a atteint 11,5 millions et le taux de fréquence sans blessure occasionnant une perte de temps s'est chiffré à 0,03.

Au cours du mois de juin, les feux de forêt ont contribué à la mauvaise qualité de l'air à Côté Gold et à Westwood. Les stations de surveillance de la pollution atmosphérique de nos sites ont enregistré des valeurs supérieures aux limites de matières particulaires. Des avis ont été transmis aux ministères provinciaux de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et autres concernés.

Environnement

La Société reconnaît que les activités d'exploitation minière sont énergivores et produisent d'importantes émissions de gaz à effet de serre (« GES »). À cet égard, IAMGOLD a commencé à élaborer des feuilles de route de réduction des émissions pour chaque exploitation en 2022. Ce travail se poursuit et devrait aboutir à une feuille de route globale, à des objectifs connexes et à la publication d'un rapport de la TCFD d'ici le quatrième trimestre de 2023.

À Côté Gold, les démarches d'obtention de permis se sont poursuivies au deuxième trimestre de 2023. Les permis modifiés et délivrés permettent l'ajout d'infrastructures temporaires supplémentaires au camp pour accueillir un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses sur le site pendant la construction. Un avis de modification importante du plan de fermeture a également été déposé en mars 2023 afin de mettre à jour les garanties financières et de regrouper les plans de fermeture des mines de Côté Gold et de Chester. Pendant le trimestre, le service de l'environnement de la Société a préparé le site en prévision de la crue et a continué de collaborer de près avec les équipes de la construction et de la préparation opérationnelle, en plus d'élaborer sa stratégie de la transition à la phase d'exploitation.

À Essakane, des progrès ont été réalisés dans le cadre des études et du plan d'action pour la mise à jour du plan de fermeture de la mine, en consultation avec les autorités gouvernementales. La mise à jour du plan de fermeture devrait être terminée d'ici le milieu de 2023.

À Westwood, la mise à jour du plan de fermeture de 2021 est en cours d'examen par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec (le « MRNF »), qui a soumis une série de questions à la Société dans le cadre de son analyse.

Développement social et économique

La Société explore continuellement les possibilités d'investissement dans les communautés touchées par ses activités et les occasions de partenariat avec ces dernières.

À Essakane, la Société a poursuivi sa participation au Fonds minier de développement local du Burkina Faso, programme mis en place par le gouvernement dans le cadre duquel la Société s'est engagée à contribuer à hauteur de 1 % de ses produits annuels. Sa contribution est estimée à 2,0 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2023 et à 3,9 millions \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2023. Au deuxième trimestre, le Programme des Nations Unies pour le développement (le « PNUD ») a lancé des appels d'offres visant à sélectionner des sociétés pour mener les travaux du projet FAMAGODO, un programme de partenariat de deux ans conclu afin de mettre en œuvre une initiative de développement pour les communautés locales visant l'emploi chez les jeunes, la réduction de la pauvreté, le renforcement des infrastructures locales, la capacité de soutien et la gouvernance locale. Essakane a poursuivi ses initiatives d'investissement communautaire direct. De plus, dans le cadre de son programme de santé communautaire, des médicaments ont été distribués aux districts de santé de la zone 1 et au centre hospitalier régional de Dori.

À Côté Gold, dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») entre la Société et ses partenaires des Premières Nations, soit la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post, plusieurs rencontres des différents comités (le comité de l'ERA, le comité de la gestion environnementale, le sous-comité de l'emploi et de la formation, et le comité de gestion et de surveillance socioéconomiques) ont eu lieu. En mai, une séance annuelle sur l'environnement a eu lieu sur le territoire de la Première Nation de Mattagami afin de partager des renseignements sur les pratiques exemplaires adoptées en matière de gestion de l'environnement à Côté Gold.

À Westwood, la deuxième réunion du comité de surveillance de Fayolle a eu lieu le 15 juin. Le comité de surveillance de Grand Duc, quant à lui, s'est réuni le 22 juin. Des bourses ont été accordées à des étudiants et étudiantes du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et un soutien financier a été offert dans le cadre de la collecte de fonds Défi IAMGOLD, qui a permis de recueillir un montant record de 185 326 \$ pour les enfants malades (comité de soutien à la pédiatrie de l'Abitibi-Témiscamingue).

Gouvernance

Le conseil d'administration d'IAMGOLD (le « conseil ») a adopté de nouvelles lignes directrices en matière de diversité et de renouvellement en 2021, lesquelles reflètent les pratiques exemplaires en vigueur en matière de gouvernance. À l'heure actuelle, les femmes représentent environ 44 % des membres du conseil et 50 % des membres indépendants. La durée moyenne des mandats des membres du conseil est de moins de deux ans. Le 20 juin 2023, Audra Walsh a été nommée administratrice indépendante au sein du conseil d'administration de la Société.

ACTIVITÉS POURSUIVIES

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Importantes statistiques d'exploitation¹				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	2 697	3 803	4 354	7 635
Teneur extraite (g/t)	1,12	1,05	1,39	1,05
Stériles extraits (milliers de tonnes)	10 818	7 602	15 446	18 948
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	13 515	11 405	19 800	26 583
Ratio de découverte²	4,0	2,0	3,5	2,5
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 084	2 704	5 259	5 866
Teneur à l'usine (g/t)	1,11	1,52	1,32	1,45
Récupération (%)	89	90	90	89
Production d'or (milliers d'onces) – 100 %	97	119	200	243
Production d'or attribuable (milliers d'onces) – 90 %	88	107	180	219
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	103	117	201	248
Prix moyen réalisé de l'or³ (\$/once)	1 975 \$	1 882 \$	1 935 \$	1 883 \$
Résultats financiers (millions \$)¹				
Produits⁴	203,8 \$	218,8 \$	390,3 \$	467,0 \$
Coût des ventes⁴	131,4	97,3	236,0	200,4
Coûts de production	128,0	93,0	225,4	173,9
(Augmentation)/diminution des produits finis	(6,9)	(6,3)	(9,2)	3,6
Redevances	10,3	10,6	19,8	22,9
Coûts décaissés³	131,2	97,0	226,1	199,7
Coûts en immobilisations de maintien³, 5	29,5	31,1	46,6	78,8
Coûts en immobilisations d'expansion³	0,5	0,5	1,0	1,5
Coûts en immobilisations – total	30,0	31,6	47,6	80,3
Profit provenant des exploitations	30,4	61,9	74,0	152,1
Mesures de rendement⁶				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 274 \$	838 \$	1 171 \$	810 \$
Coûts décaissés³ (\$/once vendue)	1 273 \$	836 \$	1 122 \$	807 \$
CMTI³ (\$/once vendue)	1 587 \$	1 124 \$	1 377 \$	1 129 \$

1. Sur une base à 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

4. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend les frais de découverte incorporés de maintien de 14,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2023 (17,2 millions \$ au deuxième trimestre de 2022) et un cumul annuel en 2023 de 20,7 millions \$ (cumul annuel en 2022 de 47,1 millions \$).

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production d'or attribuable au deuxième trimestre de 2023 s'est établie à 88 000 onces, soit une baisse de 18 % ou de 19 000 onces par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des teneurs plus basses, partiellement compensées par une production supérieure.

Les activités minières d'extraction ont totalisé 13,5 millions de tonnes au deuxième trimestre de 2023, soit 2,1 millions de tonnes ou 19 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent, la flotte minière ayant retrouvé sa pleine capacité. Les volumes ont été plus faibles qu'à la même période de l'exercice précédent en raison des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement au pays et à l'étranger. La transition à la phase 5 des activités minières a eu lieu au deuxième trimestre de 2023, ce qui a entraîné une augmentation du ratio de découverte, conformément aux attentes.

Au deuxième trimestre de 2023, le débit de l'usine a atteint 3,1 millions de tonnes à une teneur moyenne à l'usine de 1,11 g/t, soit une hausse de 14 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation du débit au cours du trimestre est principalement attribuable à la disponibilité accrue de l'usine, qui est le résultat du traitement de roches plus dures et de contraintes inhérentes à la chaîne d'approvisionnement à la période précédente. La teneur à l'usine a été inférieure à celle de la période précédente en raison des teneurs plus basses que celles du minerai initial provenant des nouvelles phases d'extraction et du traitement de matières à des teneurs moindres provenant des emplacements de minerai.

Le taux de récupération a atteint 89 % à l'usine au deuxième trimestre de 2023, légèrement en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de la complexité du minerai provenant des nouvelles phases d'extraction et des concentrations supérieures en graphite et en soufre.

Les problèmes de sûreté, qui ont continué à s'aggraver au Burkina Faso, demeurent un sujet de première importance pour la Société. Les incidents liés au terrorisme dans le pays se multiplient aux abords de la mine Essakane et, de manière plus générale, en Afrique de l'Ouest. La Société a pu retrouver sa pleine capacité d'extraction et d'usinage au cours du trimestre. Toutefois, les problèmes de sûreté au Burkina Faso et dans les pays avoisinants continuent d'exercer des pressions sur les chaînes d'approvisionnement, et l'intensification des incidents et des préoccupations liés au terrorisme à l'échelle régionale pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement opérationnel futur de la Société. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité au site en fonction du contexte de sûreté. Les mesures prises par la Société et son programme d'investissements dans la sûreté et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier ont entraîné une hausse des coûts liés à ces investissements et au déplacement du personnel, des fournisseurs, des fournitures et des stocks vers la mine.

Rendement financier

Les coûts de production au deuxième trimestre de 128,0 millions \$ étaient en hausse de 35,0 millions \$ ou de 38 % essentiellement en raison des ratios de découverte supérieurs et d'un volume plus élevé de stériles extraits dans de nouvelles phases en début d'exploitation. Le contexte de sûreté a eu des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement et a fait grimper le coût de débarquement du carburant, et de l'appréciation de la devise locale ont fait augmenter les coûts de main-d'œuvre. En plus des pressions constantes exercées sur les prix du carburant, les coûts de production d'énergie ont augmenté puisque les combustibles lourds qui sont habituellement utilisés pour produire de l'électricité ont été périodiquement remplacés par du carburant léger, mais plus cher afin de maintenir les activités d'exploitation pendant les périodes d'approvisionnement limité.

Au deuxième trimestre de 2023, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est établi à 131,4 millions \$, ce qui représente une augmentation de 35 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts de production. Le coût des ventes par once vendue de 1 274 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 437 \$ ou de 52 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production et de la baisse de la production et des ventes.

Les coûts décaissés ont augmenté de 34,2 millions \$ ou de 35 %, pour s'établir à 131,2 millions \$, en raison des coûts d'exploitation minière accrus. Les coûts décaissés par once vendue se sont établis à 1 273 \$, soit une augmentation de 437 \$ ou de 52 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production et de la baisse de la production et des ventes.

Les CMTI par once vendue ont augmenté de 463 \$, ou de 41 %, pour s'établir à 1 587 \$ en raison de la hausse des coûts décaissés par once vendue et des coûts en immobilisations de maintien.

Les frais de découverte incorporés ont atteint 14,3 millions \$, soit une baisse de 2,9 millions \$ ou de 17 %, en raison d'une plus forte proportion de stériles dans les séquences d'exploitation actuelles.

Les coûts en immobilisations de maintien de 15,2 millions \$, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient des pièces de rechange de 6,4 millions \$, des activités de gestion des résidus de 3,7 millions \$, de l'équipement d'usine et mobile de 2,1 millions \$, du développement des ressources de 1,1 million \$ et d'autres projets de maintien de 1,9 million \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 0,5 million \$ ont été engagés pour remplir les obligations prévues dans le cadre de la réinstallation des villages communautaires.

Perspectives

La production d'or attribuable à Essakane devrait se situer entre 340 000 et 380 000 onces en 2023. Les activités minières, qui comprendront des activités de découverte accrue, devraient maintenir une production normale au deuxième semestre de l'exercice. Un mélange de minerai provenant directement des chantiers d'exploitation et des empilements alimentera l'usine. La flotte minière sera dédiée à l'exécution des séquences d'extraction des phases de découverte visées.

Les coûts en immobilisations devraient atteindre environ 155,0 millions \$ et comprendront des volumes de découverte supérieurs et des frais incorporés afférents au deuxième semestre pour pouvoir accéder aux zones minières prévues dans le plan de production de 2024 et de 2025, en supposant qu'il n'y ait aucune rupture dans la chaîne d'approvisionnement occasionnée par les problèmes de sûreté décrits précédemment.

La Société prévoit déposer au quatrième trimestre de 2023 un rapport technique mis à jour conforme au Règlement 43-101 comprenant les détails du plan minier d'Essakane et les réserves et ressources minérales à jour. Le rapport technique tiendra compte de la décision d'abandonner le projet de lixiviation en tas qui exigerait des investissements considérables et d'opter plutôt pour un procédé de lixiviation réalisé dans un circuit de charbon en lixiviat (CEL) pour traiter les 9,9 millions de tonnes de minerai empilées au cours de la durée de vie de la mine.

Mine Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Importantes statistiques d'exploitation				
Développement latéral souterrain (mètres)	1 381	1 207	2 875	2 055
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	56	53	124	116
Minerai extrait (milliers de tonnes) – autres sources	156	218	349	377
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	212	271	473	493
Teneur extraite (g/t) – sous terre	7,56	4,18	6,89	5,22
Teneur extraite (g/t) – autres sources	1,18	1,03	1,33	0,98
Teneur extraite (g/t) – total	2,86	1,65	2,79	1,97
Minerai usiné (milliers de tonnes)	251	284	506	534
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	7,32	4,01	6,89	5,06
Teneur à l'usine (g/t) – autres sources	1,19	1,04	1,27	1,00
Teneur à l'usine (g/t) – total	2,53	1,62	2,65	1,88
Récupération (%)	94	93	93	92
Production d'or (milliers d'onces)	19	14	40	30
Ventes d'or (milliers d'onces)	18	14	39	30
Prix moyen réalisé de l'or ¹ (\$/once)	1 958 \$	1 854 \$	1 923 \$	1 864 \$
Résultats financiers (millions \$)				
Produits ²	34,9 \$	27,1 \$	74,5 \$	57,9 \$
Coût des ventes ²	33,8	35,4	68,3	66,4
Coûts de production	36,7	37,0	72,5	68,7
(Augmentation)/diminution des produits finis	(2,9)	(1,6)	(4,2)	(2,3)
Coûts décaissés ¹	33,5	34,8	67,8	65,3
Coûts en immobilisations de maintien ^{1, 5}	16,6	8,8	34,4	16,1
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	0,2	0,7	0,2	1,2
Coûts en immobilisations ¹ – total	16,8	9,5	34,6	17,3
Profits/(perte) provenant de l'exploitation	(4,2)	(14,1)	(9,4)	(19,1)
Mesures de rendement³				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁴ (\$/once vendue)	1 909 \$	2 463 \$	1 773 \$	2 176 \$
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 896 \$	2 427 \$	1 761 \$	2 141 \$
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 903 \$	3 147 \$	2 689 \$	2 738 \$

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR ».

2. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

3. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

4. Comprend une dépréciation de la VNR des stocks d'empilement hors trésorerie et des stocks de produits finis de 2,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2023 (3,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2022) et un cumul annuel de 3,2 millions \$ (cumul annuel de 5,0 millions \$ en 2022), qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, excluant l'amortissement, de 148 \$ pour le deuxième trimestre de 2023 (232 \$ au deuxième trimestre de 2022) et un cumul annuel de 84 \$ (cumul annuel de 165 \$ en 2022).

5. Comprend des frais de découverte incorporés de maintien de 1,2 million \$ pour le deuxième trimestre de 2023 (néant au deuxième trimestre de 2022) et de 3,9 millions \$ pour le premier semestre de 2023 (néant au premier semestre de 2022).

Exploitations

La production d'or, de 19 000 onces au deuxième trimestre, a augmenté de 5 000 onces ou de 36 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de la production est attribuable aux teneurs plus élevées à la mine souterraine et à la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

Les activités minières ont totalisé 212 000 tonnes au deuxième trimestre, soit une baisse de 22 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de 2023, les activités minières ont été touchées par la fumée provenant des feux de forêt à proximité, qui a nécessité l'annulation de plusieurs quarts de travail à la mine souterraine pour assurer la sécurité de la main-d'œuvre et des opérations. Malgré tout, plus de tonnes de minerai ont été extraites de la mine souterraine qu'au cours de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des progrès continus réalisés dans le cadre de la réhabilitation et du développement souterrains.

Au deuxième trimestre de 2023, le développement souterrain a continué sa progression par rapport aux périodes précédentes. Le développement latéral s'est élevé à 1 381 mètres, ce qui représente 174 mètres ou 14 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent, et ce, malgré l'annulation de certains quarts de travail en raison des feux de forêt. L'intensification des activités de développement et de réhabilitation a permis d'obtenir l'accès à plusieurs fronts de taille à différents niveaux de la mine, ce qui procure une plus grande flexibilité opérationnelle pour l'exploitation simultanée de plusieurs séquences de chantiers, conformément au plan de production de 2023. Le programme de travaux de réhabilitation comprend la réparation et la mise à niveau de l'infrastructure souterraine actuelle conformément à la norme révisée sur la mécanique des roches, qui a été élaborée pour assurer des conditions de travail sécuritaires dans les portions sismiques de la mine. Ainsi, la production pourra recommencer en toute sécurité une fois les travaux de réhabilitation terminés à un niveau spécifique. Le programme de travaux de réhabilitation, qui devrait être achevé au cours de 2023 et 2024, affiche actuellement de meilleurs taux de productivité que prévu, ce qui augmente la quantité de travaux et les coûts en 2023 et réduit les travaux requis en 2024.

Au deuxième trimestre de 2023, le débit de l'usine a atteint 251 000 tonnes d'une teneur moyenne de 2,53 g/t. Les teneurs à l'usine ont grimpé de 56 % par rapport à la période équivalente de l'exercice précédent puisqu'il a été possible de cibler des zones souterraines réhabilitées dans le cadre des activités souterraines.

En mars 2023, tous les permis environnementaux et réglementaires requis pour commencer l'exploitation du gisement satellite Fayolle, situé à environ 30 kilomètres au nord-ouest du complexe Westwood, avaient été obtenus. Les principales activités du trimestre comprennent l'amélioration de l'accès à la fosse, la préparation des plateformes de stockage des déchets et l'amélioration du réseau routier pour faciliter le transport du minerai vers l'usine de Westwood au second semestre de 2023. Une quantité imprévue de minerai a été traitée au deuxième trimestre de 2023. Le reste du minerai a été empilé au site de Fayolle à des fins de transport éventuel. Le minerai à teneur relativement élevée provenant du gisement Fayolle devrait faire augmenter la teneur moyenne à l'usine du minerai provenant de sources de surface au cours de l'exercice.

Rendement financier

Les coûts de production se sont élevés à 36,7 millions \$, tout comme ceux à la période correspondante de l'exercice précédent. Ils comprennent des coûts de développement de 2,4 millions \$ relatifs au gisement Fayolle, lesquels ont été inscrits en charge en raison de la durée de vie réduite du projet Fayolle.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 33,8 \$, ce qui représente une baisse de 1,6 million \$ ou de 5 %, en raison du calendrier des ventes. Le coût des ventes par once vendue de 1 909 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 554 \$ ou de 22 %, principalement en raison de la hausse de la production et des ventes, alors que les coûts totaux sont demeurés semblables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les coûts décaissés ont diminué de 1,3 million \$ ou 4 % en raison du calendrier des ventes. Les coûts décaissés par once vendue, de 1 896 \$, ont subi une baisse de 531 \$ ou de 22 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et des ventes d'or. Une incidence approximative de 136 \$ par once vendue est comprise dans les coûts décaissés en raison des coûts de développement au gisement Fayolle.

Les CMTI par once vendue se sont élevés à 2 903 \$, soit une baisse de 244 \$ ou de 8 %, principalement en raison de la baisse des coûts décaissés par once vendue, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts en immobilisations de maintien, qui comprennent des activités de réhabilitation non récurrentes.

Les coûts en immobilisations de maintien, excluant les frais de découverte incorporés, de 15,4 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2023, comprenaient 10,9 millions \$ en travaux de développement et de réhabilitation souterrains, et 4,0 millions \$ en autres projets de maintien.

Perspectives

La production d'or à Westwood devrait se situer entre 70 000 et 90 000 onces en 2023. Les niveaux de production et les coûts unitaires devraient continuer à augmenter graduellement au cours du deuxième semestre de l'exercice grâce à la progression constante du développement souterrain, qui donnera accès à plus de séquences de chantiers dont les teneurs sont plus élevées. Les gisements satellites de surface disponibles continueront de contribuer à l'alimentation, y compris l'alimentation supérieure en minerai de la propriété Fayolle au deuxième semestre de l'exercice.

Des coûts en immobilisations de maintien d'environ 80 millions \$ devraient être engagés pour soutenir les travaux de développement et de réhabilitation souterrains, le renouvellement de la flotte mobile et de l'équipement, ainsi que les réparations de l'usine Westwood et d'autres projets d'immobilisations.

La Société prévoit déposer au quatrième trimestre de 2023 un rapport technique mis à jour conforme au Règlement 43-101 qui comprend des détails concernant certains efforts d'optimisation et des évaluations stratégiques du complexe Westwood.

Exploitations

Au deuxième trimestre de 2023, la production d'or a atteint 19 000 onces, soit une hausse de 5 000 onces ou de 36 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de la production est attribuable aux teneurs plus élevées du minerai extrait de la mine souterraine et de la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

L'activité minière au deuxième trimestre de 2023 s'est chiffrée à 212 000 tonnes de minerai, soit une baisse de 22 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la fumée des feux de forêt à proximité des installations minières a eu des répercussions sur les activités minières et a forcé l'annulation de plusieurs quarts de travail sous terre pour assurer la sécurité de la main-d'œuvre. Malgré les répercussions sur les activités minières, les tonnes de minerai souterraines extraites ont dépassé celles de la même période de l'année précédente en raison des progrès continus en matière de réhabilitation et de développement des activités souterraines.

Le développement souterrain au deuxième trimestre de 2023 a continué de s'améliorer par rapport aux périodes précédentes, et représentait 1 381 mètres de développement achevé, soit 174 mètres ou de 14 % de plus que la même période de l'année précédente, malgré l'arrêt temporaire de quarts de travail à la mine en raison des feux de forêt. L'intensification des activités de développement et de réhabilitation a permis d'obtenir l'accès à plusieurs fronts de taille à différents niveaux de la mine, qui procurent une plus grande flexibilité opérationnelle pour l'exploitation simultanée de plusieurs séquences de chantiers afin de soutenir le plan de production de 2023. Le programme de travaux de réhabilitation comprend la réparation et la mise à niveau de l'infrastructure souterraine actuelle conformément à la norme révisée sur la mécanique des roches, qui a été élaborée pour assurer des conditions de travail sécuritaires dans les portions sismiques de la mine. Ainsi, la production pourra recommencer en toute sécurité une fois les travaux de réhabilitation terminés à un niveau spécifique. Le programme de travaux de réhabilitation, qui devait être achevé au cours de 2023 et de 2024, affiche actuellement de meilleurs taux de productivité que prévu, ce qui augmente la quantité de travaux réalisés et les coûts en 2023 et qui réduira les travaux requis en 2024.

Au deuxième trimestre de 2023, le débit de l'usine a atteint 251 000 tonnes à une teneur moyenne de 2,53 g/t. Les teneurs à l'usine ont grimpé de 56 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent puisqu'il a été possible de cibler des zones souterraines réhabilitées dans le cadre des activités souterraines.

En mars 2023, tous les permis environnementaux et réglementaires requis pour commencer l'exploitation du gisement satellite Fayolle, situé à environ 30 kilomètres au nord-ouest du complexe Westwood, avaient été obtenus. Les principales activités du trimestre comprennent l'amélioration de l'accès à la fosse, la préparation des plateformes de stockage des déchets et l'amélioration du réseau routier pour faciliter le transport du minerai vers l'usine de Westwood au second semestre de 2023. Des volumes supplémentaires de minerai ont été traités au cours du deuxième trimestre de 2023, puis le reste du minerai a été empilé au site de Fayolle et pourra être transporté plus tard. Le minerai à teneur relativement élevée provenant du gisement Fayolle devrait faire augmenter la teneur moyenne à l'usine du minerai provenant de sources de surface au cours de l'exercice.

Rendement financier

Les coûts de production au deuxième trimestre se sont élevés à 36,7 millions \$, comme ceux à la période correspondante de l'exercice précédent. Ils comprennent des coûts de développement engagés d'environ 2,4 millions \$ relatifs au gisement Fayolle, lesquels ont été imputés aux charges en raison de la courte durée de vie du projet Fayolle.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 33,8 millions \$, ce qui représente une baisse de 1,6 million \$ ou de 5 %, en raison du calendrier des ventes. Le coût des ventes par once vendue, de 1 909 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 554 \$ ou de 22 %, principalement en raison de la hausse de la production et des ventes d'or, alors que les coûts totaux sont demeurés semblables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les coûts décaissés, de 33,5 millions \$, ont diminué de 1,3 million \$ ou de 4 % en raison du calendrier des ventes à la fin de la période. Les coûts décaissés par once vendue, de 1 896 \$, ont subi une baisse de 531 \$ ou de 22 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et des ventes d'or. Une incidence approximative de 136 \$ par once vendue est comprise dans les coûts décaissés par once vendue en raison des coûts de développement au gisement Fayolle.

Les CMTI par once vendue se sont élevés à 2 903 \$, soit une baisse de 244 \$ ou de 8 %, principalement en raison de la diminution des coûts décaissés par once vendue, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts en immobilisations de maintien, qui comprennent des activités de réhabilitation non récurrentes.

Les coûts en immobilisations de maintien, excluant les frais de découverture incorporés, de 15,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2023, comprenaient 10,9 millions \$ en travaux de développement et de réhabilitation souterrains, et 4,5 millions \$ en autres projets d'investissement de maintien.

Perspectives

La production d'or à Westwood devrait se situer entre 70 000 et 90 000 onces en 2023. Les niveaux de production et les coûts unitaires devraient graduellement s'améliorer au cours du deuxième semestre de l'exercice grâce à la progression constante du développement souterrain, qui donnera accès à davantage de séquences minières de chantiers à de plus fortes teneurs. Les gisements satellites de surface disponibles continueront de contribuer à alimenter de l'usine, ainsi qu'une plus grande proportion de minerai provenant de la propriété Fayolle au deuxième semestre de l'exercice.

Des coûts en immobilisations de maintien d'environ 80,0 millions \$ devraient être engagés pour soutenir les travaux de réhabilitation et de développement souterrains, le renouvellement de la flotte d'équipement fixe et mobile ainsi que les réparations effectuées à l'usine de Westwood et d'autres projets d'immobilisations.

La Société prévoit déposer au quatrième trimestre de 2023 un rapport technique mis à jour conforme au Règlement 43-101 qui comprend des détails concernant certains efforts d'optimisation et des évaluations stratégiques du complexe Westwood.

PROJETS

Projet Côté Gold | Ontario, Canada

Au 30 juin 2023, on estimait que le projet était réalisé à environ 85,7 %. Voici une mise à jour sur les activités du projet :

Activités du projet	Mise à jour
Santé et sécurité	Le projet comptait un nombre total de 11,5 millions heures travaillées, un taux de fréquence JART de 0,05 et un taux de fréquence TIE de 0,68. En juin, les feux de forêt dans la région ont entraîné une détérioration de la qualité de l'air. Les stations de surveillance de la pollution atmosphérique ont enregistré des valeurs de matières particulaires supérieures aux limites. Des avis ont été fournis en conséquence au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs.
Main-d'œuvre	En juin, la main-d'œuvre du projet comptait plus de 1 900 personnes, et le camp était au maximum de sa capacité. La disponibilité et le roulement de la main-d'œuvre demeurent une priorité pour la direction de Côté Gold.

Activités de terrassement	Les activités de terrassement, qui sont axées notamment sur le parc à résidus, ont progressé. La phase 1 de la construction du barrage est de base a été achevée en juin. L'accumulation d'eau dans le parc à résidus a commencé afin d'avoir une quantité d'eau suffisante pour le démarrage de l'usine. La phase deux de la construction du barrage a commencé. Une fois les travaux terminés, il sera possible d'y stocker un an de résidus miniers. Les activités de terrassement sont achevées à 92 % et l'enlèvement des morts-terrains de la mine à ciel ouvert est pratiquement terminé. Les activités d'exploitation minière continuent de s'intensifier afin de désengorger la production et de préparer le transfert final de toutes les activités liées à la fosse à l'équipe d'exploitation plus tard au cours du troisième trimestre.
Usine de traitement	Des progrès considérables ont été réalisés dans la zone de traitement du minerai au cours du deuxième trimestre ; la majeure partie de la construction est terminée et le projet est passé à la phase de l'achèvement de la construction, plus particulièrement aux activités de finition. Le montage de la charpente en acier du concasseur principal a repris en juin, y compris l'installation du pont roulant et de l'ensemble de la structure du concasseur. L'installation du concasseur giratoire et la mise en place de l'équipement auxiliaire se sont poursuivies. Les rouleaux du broyeur à rouleaux à haute pression (HGPR) ont été installés, tout comme le réducteur d'entraînement à engrenages. La préparation du concasseur à cône a également commencé. La construction de la structure du dôme de minerai grossier de Triodetic a considérablement avancé et s'achèvera au début du troisième trimestre. La pose de la courroie du convoyeur d'alimentation dans la zone de la trémie de minerai fin est terminée et le soudage des caissons de criblage du bâtiment de criblage achève. L'installation du revêtement du broyeur à boulets a commencé en juin, les moteurs du broyeur à boulets sont sur place et les préparatifs en vue de leur installation ont commencé. La tuyauterie qui mène aux compresseurs et à l'équipement de filtration des eaux est prête. Les quarts de nuit ont commencé et les travailleurs de nuit ont entamé le tirage des câbles dans les locaux électriques. L'installation du chemin de câbles principal du bâtiment est pratiquement terminée. Il ne reste plus qu'à installer des câbles secondaires. La construction des réservoirs de lixiviation est en cours. L'achèvement et l'installation des agitateurs devraient avoir lieu plus tard que prévu. La séquence de construction a été ajustée afin de prioriser les réservoirs essentiels pour la mise en service et de réduire ainsi les risques de retard.
Infrastructure	La ligne électrique aérienne est achevée. La mise en service de la sous-station électrique principale a commencé et le raccordement au réseau hydroélectrique provincial et à la sous-station devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2023 comme prévu. L'installation des services souterrains a nettement progressé. Les installations de distribution et de stockage du carburant, y compris l'aire de ravitaillement, devraient être achevées au troisième trimestre de 2023. Les travaux au bâtiment A du garage des camions progressent et devraient être terminés en août et ceux du bâtiment B en septembre. L'installation du local électrique du laboratoire d'analyse est en cours. Le laboratoire devrait être prêt en septembre.
Approvisionnement	La majorité de l'équipement a été livrée, et le reste des livraisons se poursuit conformément au calendrier. L'équipement mobile lourd continue d'arriver au site : quatorze camions de transport CAT 793F, une pelle électrique 6060, deux chargeuses 994 et trois bouteurs D10 avaient été livrés à la fin juin. La mise en service de la première pelle électrique est en cours. Lorsque le site sera électrifié, la pelle pourra être déployée dans le cadre des activités d'exploitation minière.

Préparation opérationnelle	Les équipes de mise en service et de construction commencent à planifier le chevauchement optimal des activités préalables à l'exploitation et des activités de construction. La préparation opérationnelle continue de progresser dans de nombreux secteurs, l'accent étant mis sur l'intensification des activités d'exploitation minière, l'embauche et la formation du personnel de l'usine de traitement, l'élaboration et la normalisation des processus et systèmes d'entretien de la mine, de l'usine de traitement et du site, et la préparation à la transition des contrats de service sur le site. Le transport autonome sur lequel reposent les activités d'exploitation minière a débuté en janvier. Au cours du deuxième trimestre de 2023, jusqu'à sept camions de transport CAT 793F ont commencé à fonctionner de façon autonome. Au total, quatorze camions de transport ont été mis en service. Au deuxième trimestre, le forage autonome au moyen de deux foreuses Pit Viper a commencé. La mise en service d'une troisième foreuse achève. L'exploitation minière par le propriétaire a bien progressé, avec près de 1,1 million de tonnes extraites au deuxième trimestre de 2023. L'empilement de minerai compte environ 2,0 millions de tonnes, ce qui devrait permettre d'atteindre l'objectif de 5,0 millions de tonnes d'ici la fin de l'exercice. En juillet, l'équipe d'exploitation minière d'IAMGOLD a commencé à exploiter la mine vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.
Permis et développement durable	Toutes les demandes de permis visant des éléments critiques et des travaux de développement durable sont terminées et les permis portant sur des éléments non critiques sont attendus d'ici la fin du projet. Les consultations auprès des communautés et la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages (« ERA ») avec les partenaires autochtones se poursuivent. Les programmes liés à la santé, la sécurité et l'environnement, les plans d'intervention d'urgence ainsi que les procédures opérationnelles normalisées sont en cours d'élaboration.

Transaction de financement avec Sumitomo

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM. Comme le précise l'entente, le 1^{er} mai 2023, SMM a versé 250,0 millions \$ au titre des obligations de financement de la Société dans le cadre du projet Côté Gold. Par conséquent, la Société a transféré une participation de 9,7 % dans le projet Côté Gold à SMM (la « participation transférée »).

À des fins comptables, l'entente de financement et de modification de la coentreprise ne répond pas aux critères établis dans les IFRS relativement à la comptabilisation de la dilution au titre de la vente de la participation de la Société dans la coentreprise non constituée en société de Côté Gold (la « coentreprise Côté Gold ») et **la Société continuera de comptabiliser une participation de 70 % dans les actifs et les passifs de la coentreprise**. La Société a constaté un passif financier égal au prix de rachat actuel et aux frais d'option.

La Société a le droit de racheter la participation transférée à sept dates entre le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2026, afin de rétablir sa participation à 70 % dans le projet Côté Gold (l'« option de rachat »). La Société peut exercer son option de rachat en remboursant la totalité des avances faites par SMM au nom de la Société, d'un total de 250,0 millions \$, majoré des contributions différentielles effectuées, déduction faite de la production d'or différentielle reçue par SMM en raison de l'augmentation de sa participation, jusqu'au commencement de la production commerciale. SMM a versé un montant supplémentaire de 25,1 millions \$ au cours du semestre terminé le 30 juin 2023. SMM conservera les produits nets ou les paiements exigibles au titre de sa participation accrue depuis l'atteinte de la production commerciale jusqu'au rachat de la participation transférée.

Jusqu'à la date de l'exercice de l'option de rachat ou jusqu'au 30 novembre 2026, selon la date la plus rapprochée des deux, la Société payera des frais d'option de rachat à SMM équivalant au taux du financement à un jour garanti plus 4 % relativement aux montants avancés par SMM pendant la construction et jusqu'à l'atteinte de la production commerciale, moins la valeur de la production d'or différée jusqu'à l'atteinte de la production commerciale. Les frais d'option de rachat courus en 2023 seront

payables à la date de l'exercice de l'option ou le 30 novembre 2026, selon la date la plus rapprochée. Les frais de l'option de rachat seront payables trimestriellement en trésorerie tous les trimestres à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'entente de financement et de modification de la coentreprise Côté Gold comporte aussi des changements aux frais de l'exploitant, à la structure de gouvernance, y compris le rehaussement du seuil d'approbation du comité d'examen pour les budgets annuels et les dépenses non budgétées dépassant des montants établis. IAMGOLD maintient ses droits portant sur le comité d'examen et demeure l'exploitant.

Dépenses du projet¹

Sur une base à 100 % et selon un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,35, les dépenses du projet engagées dans la coentreprise Côté Gold, se sont élevées à 270,1 millions \$ (189,1 millions \$ sur une base à 70 %) au deuxième trimestre de 2023 et à 514,0 millions \$ (359,8 millions \$ sur une base à 70 %) pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023. Les dépenses engagées comprennent le coût des stocks de fournitures et de l'établissement d'un premier empilement de minerai.

Depuis le début de la construction, des dépenses de 2,23 milliards \$ (1,56 milliard \$ sur une base à 70 %) les 2 965 milliards \$ (2,08 milliards \$ sur une base à 70 %) prévus ont été engagées. Le budget initial prévoyait un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,25.

Sur une base à 100 %, les coûts estimatifs pour l'achèvement du projet Côté Gold devraient se situer entre 665 millions \$ et 735 millions \$ (entre 465 \$ et 515 millions \$ sur une base à 70 %) en dépenses engagées à un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, et se s'approcher du haut de la fourchette des 2 965 milliards \$ prévus.

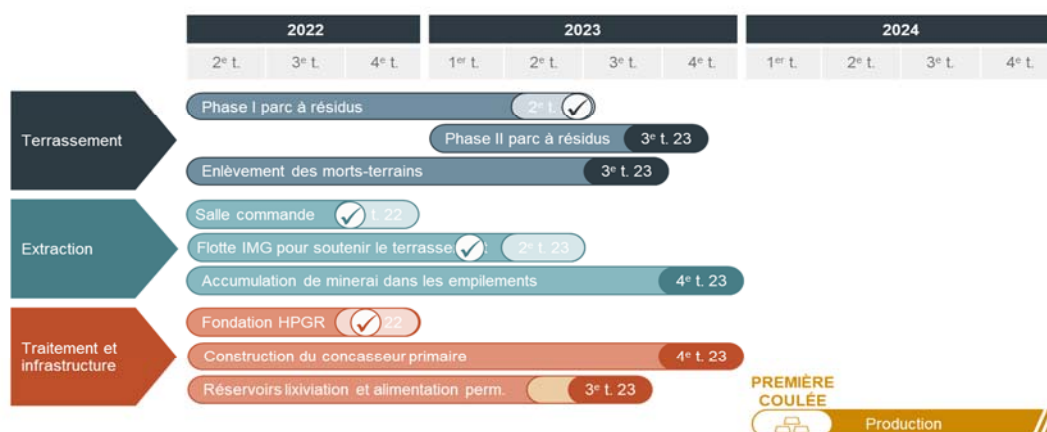
Au cours du trimestre, la Société a financé un montant d'environ 60,0 millions \$ dans la coentreprise, et SMM a financé au nom de la Société la somme restante de 61,0 millions \$ des 250,0 millions \$ au total conformément à l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise et a également versé un montant supplémentaire de 18,0 millions \$ au titre de sa participation accrue.

La part du financement restant exigibles de la Société, selon sa participation de 60,3 % dans la coentreprise, après la fin de l'entente de financement et de modification de la coentreprise avec SMM, qui comprend les dépenses du projet, les variations du fonds de roulement et les contrats de location, se chiffrent entre environ 425 millions \$ et 475 millions \$. SMM financera une somme supplémentaire d'environ 60,0 millions \$ en raison de sa participation accrue.

Résumé des étapes importantes à venir et du calendrier

La production de Côté Gold devrait commencer au début de 2024. La construction du projet a commencé au troisième trimestre de 2020, et les travaux majeurs de terrassement ont commencé au premier trimestre de 2021. Les étapes importantes réalisées récemment et les autres étapes notables à venir sont les suivantes :

Étapes notables à venir à Côté Gold



1

La Société met en garde le lecteur que d'autres perturbations potentielles, y compris celles causées par les pressions inflationnistes, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les conditions météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme le froid extrême ou les incendies de forêt pendant les mois d'été secs et chauds, les conflits de travail et le resserrement du marché de l'emploi, pourraient avoir des répercussions sur le calendrier des activités, les coûts la disponibilité de la main-d'œuvre, la productivité et la chaîne d'approvisionnement et la logistique et, par conséquent, ces éléments pourraient influencer sur le calendrier réel de la production commerciale et, conséquemment, sur les coûts du projet.

Zone Gosselin

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold. Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a présenté les résultats d'analyse de son programme de forage en cours, lesquels comprennent : 342,2 mètres d'une teneur de 1,99 g Au/t, 313,0 mètres d'une teneur de 1,29 g Au/t et 181,0 mètres d'une teneur de 1,50 g Au/t (voir le communiqué de presse du 2 février 2023).

Environ 15 500 mètres de forage au diamant sont prévus en 2023 pour délimiter et prolonger davantage les ressources minérales de Gosselin et tester des cibles sélectionnées le long d'un corridor du gisement interprété comme étant favorable. Environ 12 900 mètres de forage ont été réalisés au premier semestre de 2023. Des études techniques sont prévues pour faire progresser les essais métallurgiques, de même que des études relatives à l'exploitation minière et aux infrastructures, afin d'examiner les possibilités d'inclure le gisement Gosselin dans un plan de cycle minier éventuel de Côté Gold.

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Nelligan, situé à environ 45 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau au Québec, est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle de 75 % à IAMGOLD et 25 % à Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») dans le but de former une coentreprise avec cette dernière. La Société détient une option afin d'acquérir une participation supplémentaire de 5 % pour une participation totale de 80 % en effectuant une étude de faisabilité sur le projet.

Au premier trimestre de 2023, la Société a publié et déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (sur une base à 100 %) de 73,5 millions de tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 0,84 g/t Au représentant 1,99 million d'onces d'or, et de 129,5 millions de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 0,87 g/t Au représentant 3,60 millions d'onces d'or (voir le communiqué de presse du 23 janvier 2023).

Environ 10 000 mètres de forage d'extension et de délimitation au diamant sont prévus en 2023. Une campagne de forage d'environ 3 500 mètres a été effectuée au premier semestre de 2023.

Après le trimestre, Vanstar a présenté les résultats d'analyse de son programme de forage de 2023, lesquels comprennent : 4,5 mètres à 10,53 grammes par tonne d'or (« g/t Au »), 5,2 mètres à 6,97 g/t Au, et 9,0 mètres à 3,76 g/t Au (voir le communiqué du 5 juillet 2023).

Actifs de Bambouk | Afrique de l'Ouest

Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) (« Managem ») pour vendre sa participation dans les actifs de Bambouk. Selon les modalités des ententes, IAMGOLD recevra des paiements en trésorerie d'environ 282,0 millions \$ (avant impôts) au total en contrepartie des actions et des prêts intragroupe accordés par les filiales aux entités détentrices de la participation de 90 % de la Société dans le projet Boto, au Sénégal, et une participation de 100 % dans chacun des projets suivants : le projet Karita et les propriétés de prospection connexes, en Guinée, le projet Diakha-Siribaya, au Mali, les propriétés au stade de prospection primaire de Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que le droit acquis dans la coentreprise Senala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle.

Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés au stade de prospection primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que du droit acquis dans la coentreprise Senala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle, pour un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. Le produit brut comprend un produit différé de 32,0 millions \$ à recevoir d'ici le 31 octobre 2023. La Société a comptabilisé un gain de 109,1 millions \$ sur la vente des actifs du Sénégal et payé des impôts de 4,1 millions \$ au deuxième trimestre de 2023.

Les autres transactions sont assujetties à certaines approbations réglementaires des gouvernements concernés, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles incluses dans les ententes. La Société a obtenu le consentement du consortium de prêteurs d'IAMGOLD pour clôturer la vente de sa participation dans les actifs de Bambouk. La clôture des autres parties des transactions visant les actifs de Bambouk devrait avoir lieu d'ici la fin de l'exercice.

Selon les modalités des ententes, les coûts de prospection engagés relativement aux actifs de Bambouk seront recouverts auprès de Managem à la clôture.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 30 juin 2023, la trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société s'établissaient à 747,7 millions \$ et la dette nette¹ s'élevait à 280,3 millions \$. Environ 452,5 millions \$ étaient disponibles en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de la Société (la « facilité de crédit »), portant ainsi les liquidités au 30 juin 2023 à environ 1 200,2 millions \$.

Côté Gold détenait un montant de 91,3 millions \$ et Essakane un montant de 170,1 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant. La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit. La trésorerie excédentaire à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. Essakane a déclaré un dividende au cours du deuxième trimestre de 2023 de 120,0 millions \$ qu'IAMGOLD a reçu après la fin du trimestre, déduction faite de la participation minoritaire et des retenues d'impôt. Tel qu'il a été annoncé le 19 décembre 2022, SMM a acquitté la portion du financement de la Société dans le cadre de la coentreprise Côté Gold au premier trimestre de 2023, ainsi qu'une partie de cette portion au deuxième trimestre de 2023. Pendant le reste de l'exercice, la Société acquittera sa portion du financement de la coentreprise Côté Gold, d'environ 400 millions \$ à 475 millions \$, à même ses soldes de trésorerie disponibles.

La trésorerie soumise à restriction pour assumer les obligations relatives aux coûts de fermeture environnementale d'Essakane, de Doyon et du projet Côté Gold a atteint 58,9 millions \$.

Le tableau suivant résume les éléments de la dette à long terme de la Société.

(millions \$) ¹	30 juin 2023	31 décembre 2022
Facilité de crédit	— \$	455,0 \$
Billets de premier rang de 5,75 %	447,8	447,6
Prêt à terme	377,6	—
Prêts pour équipement	11,9	16,1
	837,3 \$	918,7 \$

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location liés aux activités poursuivies de 128,5 millions \$ au 30 juin 2023 (73,8 millions \$ au 31 décembre 2022). Les IFRS exigent que la Société comptabilise 100 % de l'obligation locative et des actifs au titre des droits d'utilisation de la coentreprise Côté Gold dans son état de la situation financière, y compris la portion de 24,0 millions \$ garantie par SMM

Facilité de crédit

Au 30 juin 2023, la facilité de crédit était inutilisée. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 22,5 millions \$ comme garantie à titre de cautionnement, 10,9 millions \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et 4,1 millions \$ à titre de garantie de paiement de fournisseurs. En vertu de la facilité de crédit la Société avait accès aux 452,5 millions \$ disponibles.

Billets de premier rang

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021 commençant le 15 avril 2021 représentant un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société. La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets dans la dette à long terme aux états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

Le 16 mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400 millions \$. Le prêt à terme compte une réduction sur émission originale de 3 %, il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois plus 8,25 % par année et vient à échéance le 16 mai 2028. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à chaque date d'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus d'une réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps, par tranches de 20 millions \$, et compte une prime de remboursement anticipé s'il est remboursé au cours des deux premières années, une prime de 104 % s'il est remboursé après la deuxième année, une prime de 101 % s'il est remboursé après la troisième année et une prime de 100 % par la suite.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales (150 millions \$ consolidés, majoré des montants disponibles dans le cadre de la facilité de crédit renouvelable de la Société) et au ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes.

Liquidités

Au 30 juin 2023, la Société disposait de 1 200,2 millions \$ en liquidités, soit 747,7 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, et de 452,5 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit.

Sur une base à 70 % dans la coentreprise Côté Gold, le coût estimatif de l'achèvement de la construction du projet Côté Gold devrait varier entre 465 millions \$ et 515 millions \$. IAMGOLD devrait financer une somme entre 425 millions \$ à 475 millions \$ d'ici la fin de 2023 selon sa participation de 60,3 % dans la coentreprise Côté Gold.

Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés au stade de prospection primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que du droit acquis dans la coentreprise Sénala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle, pour un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. Le produit brut comprend des paiements différés de 32,0 millions \$, qui devraient être reçus d'ici le 31 octobre 2023. Les autres transactions relatives aux actifs de la Guinée et du Mali, dont le produit brut est évalué à environ 84,4 millions \$, devraient être conclues avant la fin de l'exercice.

Le 16 mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400 millions \$. Le prêt à terme augmente la souplesse de la Société sur le plan financier ainsi que ses liquidités pour financer l'achèvement de la construction du projet à grande échelle de Côté, qui produira des flux de trésorerie importants à l'étape de la production. La facilité de crédit, qui devait être utilisée en entier d'ici l'achèvement de la construction, est maintenant entièrement disponible et offrira une source importante de liquidités supplémentaires, alors que Côté passera à l'étape de la production en 2024.

Selon les conditions du marché, qui pourraient avoir une incidence sur les dépenses du projet et les flux de trésorerie d'exploitation, la Société croit que ses liquidités disponibles au 30 juin 2023, combinées aux flux de trésorerie d'exploitation et aux produits attendus de la vente du reste des actifs de Bambouk, sont suffisantes pour financer l'achèvement de la construction, la mise en service et l'augmentation de la production au projet Côté Gold.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or, du prix du pétrole et du change, et leurs variations futures auront, par conséquent, une incidence sur son rendement. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

États des résultats

Produits – Au deuxième trimestre de 2023, les produits liés aux activités poursuivies ont totalisé 238,8 millions \$ pour la vente de 121 000 onces (111 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 1 973 \$ par once, soit une hausse de

6,7 millions \$ ou de 3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une hausse du prix réalisé de l'or, partiellement contrebalancée par une baisse des ventes.

Coût des ventes – Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est établi à 165,2 millions \$ au deuxième trimestre de 2023, soit une hausse de 32,5 millions \$ ou de 24 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des activités d'exploitation minière à Westwood et de l'incidence de la montée des prix des consommables qui découle des pressions inflationnistes et des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement.

Charge d'amortissement – La charge d'amortissement s'est élevée à 47,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2023, soit une baisse de 18,3 millions \$ ou de 28 % principalement en raison des volumes de production plus faibles à Essakane par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses de prospection – Les dépenses de prospection ont atteint 8,8 millions \$ au deuxième trimestre de 2023, soit une baisse de 0,2 million \$ ou de 2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des dépenses prévues.

Frais généraux et administratifs – Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 12,8 millions \$ au deuxième trimestre de 2023, soit une baisse de 3,5 millions \$ ou de 21 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des indemnités de départ (2,4 millions \$), des primes (1,8 million \$) et des frais de consultation (0,8 million \$), qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des paiements fondés sur des actions (1,5 million \$) attribuable aux octrois qui ont eu lieu au deuxième trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022.

Charge d'impôts sur le résultat – La charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 16,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2023, soit une baisse de 4,3 millions \$ ou de 20 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'impôts sur le résultat comprend des impôts sur le résultat exigibles de 20,1 millions \$, qui ont été contrebalancés par un recouvrement d'impôts sur le résultat différés de 3,2 millions \$. Par rapport à l'exercice précédent, il s'agit d'une baisse de 7,5 millions \$ ou de 27 % de la charge d'impôts sur le résultat et d'une diminution du recouvrement d'impôts sur le résultat différés de 3,2 millions \$ ou de 50 %.

Activités d'exploitation

La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liée aux activités poursuivies a atteint 23,2 millions \$ au deuxième trimestre de 2023. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liée aux activités poursuivies a diminué de 10,7 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement des accords de paiement anticipé de 2022, de 59,0 millions \$, inclus au deuxième trimestre de l'exercice 2022. Cette diminution est compensée par :

- un résultat en trésorerie plus élevé, de 16,0 millions \$,
- une diminution de 31,5 millions \$ des créances et autres actifs courants,
- une augmentation de 5,2 millions \$ des fournisseurs et autres créditeurs découlant du calendrier des paiements des fournisseurs.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée aux fins des activités d'investissement liées aux activités poursuivies a atteint 53,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2023. Par rapport au deuxième trimestre 2022, la trésorerie nette utilisée aux fins des activités d'investissement liées aux activités poursuivies a diminué de 170,7 millions \$, principalement en raison d'un produit en trésorerie de 165,6 millions \$ reçu à la vente des actifs du Sénégal.

Activités de financement

La trésorerie nette générée par les activités de financement liée aux activités poursuivies a totalisé 246,2 millions \$ au deuxième trimestre de 2023. Par rapport au deuxième trimestre de 2022, la trésorerie nette générée par les activités de financement liées aux activités poursuivies a augmenté de 112,1 millions \$, principalement en raison d'un produit net de 379,0 millions \$ reçu dans le cadre du prêt à terme, ainsi que d'un produit de 79,0 millions \$ reçu dans le cadre de l'entente de financement avec SMM, contrebalancés par le remboursement de 200,0 millions \$ au titre de la facilité de crédit, comparativement à un prélèvement de 150,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2022.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi 11 août 2023 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du deuxième trimestre de 2023.

La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 800 319-4610**

À l'international : +1 604 638-5340

Webdiffusion : <https://services.choruscall.ca/links/iamgold2023q2.html>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 800 319-6413 en Amérique du Nord ou +1 604 638-9010 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 0315.

Pour de plus amples renseignements, consulter le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les six mois terminés le 30 juin 2023 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

Renvois (sauf les tableaux)

¹ Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 30 à 37 du rapport de gestion de la Société du deuxième trimestre de 2023 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metal Mining, la Société construit actuellement le projet minier Côté Gold au Canada, qui constituera une exploitation à grande échelle et de longue durée dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. IAMGOLD emploie environ 3 300 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident[®]. Elle emploie environ 3 300 personnes. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés intermédiaires, qui sont établis conformément aux normes IFRS, notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses du projet

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

La définition de ces mesures, le rapprochement avec les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires et les raisons de la présentation de ces mesures sont décrits ci-dessous. La détermination par la direction des composantes des mesures hors PCGR et des mesures supplémentaires est évaluée périodiquement en fonction de nouveaux éléments et de nouvelles transactions, de l'analyse de l'utilisation qu'en font les investisseurs et des nouvelles réglementations, le cas échéant. Toute modification des mesures est dûment notée et appliquée rétrospectivement le cas échéant.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023 \$	2 ^e t. 2022 \$	Cumul annuel 2023 \$	Cumul annuel 2022 \$
Produits	238,8	232,1	465,0	497,1
Crédits de sous-produits et autres produits	(0,5)	(0,8)	(1,0)	(1,7)
Produits aurifères	238,3	231,3	464,0	495,4
Ventes (milliers d'onces) – 100 %	121	131	240	278
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	1 973	1 773	1 933	1 781

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant des mines Westwood et Essakane de la Société.

3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au deuxième trimestre de 2022 comprend la livraison de 37 500 onces (cumul annuel de 2022 de 75 000 onces) à 1 500 \$ par once, conformément à l'accord de paiement anticipé de 2019.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site qui comprennent l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, exception faite de l'amortissement, des coûts de réhabilitation, des coûts en immobilisations et des coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables de la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue. La Société présente cette mesure visant les CMTI en tenant compte ou non d'une déduction pour crédits de sous-produits des mines Essakane, Rosebel et Westwood.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés et les coûts décaissés par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023 \$	2 ^e t. 2022 \$	Cumul annuel 2023 \$	Cumul annuel 2022 \$
Coût des ventes	212,2	198,0	395,3	392,0
Charge d'amortissement ¹	(47,0)	(65,3)	(91,0)	(125,2)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	165,2	132,7	304,3	266,8
Ajustements :				
Autres coûts d'exploitation minière	(0,5)	(0,9)	(0,9)	(1,8)
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	(9,5)	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	(13,1)	(9,7)	(22,6)	(20,0)
Coûts décaissés – attribuables	151,6	122,1	271,3	245,0
Ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	111	118	220	253
Coûts décaissés ⁴ (\$/once vendue) – attribuables	1 372	1 028	1 234	967
Coûts décaissés de Rosebel – attribuables	—	69,0	22,4	129,7
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	—	52	24	98
Coûts décaissés ⁴ totaux – toutes les exploitations – attribuables	151,6	191,1	293,7	374,7
Ventes d'or ³ totales – toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	111	170	244	351
Coûts décaissés ⁴ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 372	1 119	1 206	1 066

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base attribuable respective de 90 %, 95 % et 100 %.

4. Les coûts décaissés par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les CMTI et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
	\$	\$	\$	\$
Coût des ventes	212,2	198,0	395,3	392,0
Charge d'amortissement ¹	(47,0)	(65,3)	(91,0)	(125,2)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	165,2	132,7	304,3	266,8
Ajustements :				
Coûts en immobilisations de maintien ¹	47,1	39,4	81,2	95,5
Frais généraux et administratifs ²	12,4	14,4	24,3	27,3
Autres coûts ³	2,9	3,0	5,5	1,6
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	(9,5)	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ⁴	(16,4)	(13,0)	(27,8)	(27,9)
CMTI – attribuables	211,2	176,5	378,0	363,3
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	111	118	220	253
CMTI ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 912	1 485	1 719	1 434
CMTI, exception faite du crédit de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 916	1 492	1 723	1 441
CMTI de Rosebel – attribuables	—	97,5	32,0	179,7
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	—	52	24	98
CMTI – toutes les exploitations – attribuables	211,2	274,0	410,0	543,0
Ventes d'or totales ⁵ – toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	111	170	244	351
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 912	1 604	1 684	1 545
CMTI – toutes les exploitations, exception faite des crédits de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 916	1 609	1 688	1 550

1. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant expansionnistes qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou des onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits en plus de détails ci-dessous.

2. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement.

3. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, le produit de l'assurance, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

4. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

5. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base attribuable respective de 90 %, 95 % et 100 %.

6. Le calcul des CMTI par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant expansionnistes qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou des onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion sont constitués des coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et des coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence en ce qui a trait aux coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
	\$	\$	\$	\$
Coûts en immobilisations corporelles ¹	219,8	210,2	413,9	346,3
Moins : Coûts en immobilisations – expansion	173,5	170,8	332,6	250,8
Côté Gold	172,8	169,6	331,4	248,1
Essakane	0,5	0,5	1,0	1,5
Westwood	0,2	0,7	0,2	1,2
Coûts en immobilisations – maintien	46,3	39,4	81,3	95,5
Coûts en immobilisations des actifs de prospection et d'évaluation	—	0,4	—	0,8
Ajustements du fonds de roulement	0,8	(0,4)	(0,1)	(0,8)
Coûts en immobilisations – maintien compris dans les CMTI	47,1	39,4	81,2	95,5

1. Coûts en immobilisations selon la note sectorielle sur la base des dépenses engagées

Dépenses du projet

Les dépenses relatives au projet Côté Gold représentent toutes les dépenses d'investissement engagées au cours de la phase de construction et de la mise en service du projet Côté Gold prévues dans le rapport technique établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les dépenses d'investissement liées à l'expansion, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de baux, les stocks de fournitures et les coûts associés à la constitution d'empilements de minerai, déduction faite de certains ajustements en trésorerie et hors trésorerie d'ajustements généraux, y compris dans les dépenses d'investissement.

RAIIA et RAIJA ajusté

Le RAIJA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIJA ajusté représente le RAIJA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIJA et le RAIJA ajusté par rapport aux états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
	\$	\$	\$	\$
Profit avant impôts sur le résultat – activités poursuivies	112,1	4,7	131,4	53,5
Majoré de ce qui suit :				
Amortissement	47,3	65,7	91,7	125,9
Frais financiers	6,8	1,3	11,5	2,5
RAIIA – activités poursuivies	166,2	71,7	234,6	181,9
Éléments ajustés :				
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(3,2)	6,9	(2,4)	3,6
Recouvrements d'assurance	(0,6)	—	(0,6)	(1,2)
Dépréciation d'actifs	1,1	—	1,1	0,1
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	2,6	3,4	3,2	5,1
Perte (gain) de change	4,6	1,2	4,6	4,8
Dépréciation de la propriété Jubilee	1,3	—	1,3	—
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	9,5	—
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,6)	(0,4)	(1,1)	(0,8)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	(109,1)	—	(109,1)	—
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	(1,1)	—	3,1	—
Autres	2,6	(1,0)	3,0	(1,0)
RAIIA ajusté – activités poursuivies	63,8	81,8	147,2	192,5
Comprend les activités abandonnées :				
RAIIA – activités abandonnées	—	29,7	14,4	54,4
Éléments ajustés :				
(Gain) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	(3,5)	—	(5,1)
Dépréciation des empilements/produits finis	—	1,1	—	3,7
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	7,4	—
Perte (gain) de change	—	0,2	—	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	1,5	—
Dépréciation d'actifs	—	0,7	0,1	2,0
RAIIA – toutes les exploitations	166,2	101,4	249,0	236,3
RAIIA ajusté – toutes les exploitations	63,8	110,0	170,6	247,5

Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi que le rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant fournit un rapprochement du profit avant les charges d'impôts et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023	2 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
	\$	\$	\$	\$
Profit avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	112,1	4,7	131,4	53,5
Éléments ajustés :				
Gain (perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(3,2)	6,9	(2,4)	3,6
Recouvrements d'assurance	(0,6)	—	(0,6)	(1,2)
Dépréciation d'actifs	1,1	—	1,1	0,1
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	2,7	7,3	3,4	9,1
Perte (gain) de change	4,6	1,2	4,6	4,8
Dépréciation de la propriété Jubilee	1,3	—	1,3	—
Autres frais financiers	3,3	—	6,0	—
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	10,1	—
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,6)	(0,4)	(1,1)	(0,8)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	(109,1)	—	(109,1)	—
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	(1,1)	—	3,1	—
Autres	2,6	(1,0)	2,5	(1,0)
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	13,1	18,7	50,3	68,1
Impôts sur le résultat	(16,9)	(21,2)	(25,5)	(46,2)
Impôt sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	(0,5)	(6,4)	2,6	(6,8)
Incidence fiscale des éléments ajustés	3,6	—	1,6	0,2
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,6)	(5,7)	(7,0)	(13,5)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(3,3)	(14,6)	22,0	1,8
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(0,01)	(0,03)	0,05	—
Comprend les activités abandonnées :				
Profit net avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	—	16,9	14,3	26,5
Éléments ajustés :				
(Gain) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	(3,5)	—	(5,1)
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	—	(2,1)	—	1,4
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	7,4	—
Perte (gain) de change	—	0,2	—	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	1,5	—
Dépréciation d'actifs	—	0,7	0,1	2,0
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	—	12,2	23,3	24,8
Impôts sur le résultat	—	(3,9)	(8,0)	(5,5)
Incidence fiscale des éléments ajustés	—	0,4	—	(0,7)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(0,4)	(0,7)	(0,6)
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	8,3	14,6	18,0
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	0,02	0,03	0,04
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	(3,3)	(6,3)	36,6	19,8
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	(0,01)	(0,01)	0,08	0,04
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	481,0	478,9	480,0	478,3

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023 \$	2 ^e t. 2022 \$	Cumul annuel 2023 \$	Cumul annuel 2022 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	23,2	33,9	36,6	149,9
Éléments ajustés des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants				
Créances et autres actifs courants	(21,2)	10,3	(17,8)	9,5
Stocks et emplacements de minerai non courants	23,0	20,8	37,8	13,0
Fournisseurs et autres créditeurs	(3,2)	2,0	20,9	3,3
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités poursuivies	21,8	67,0	77,5	175,7
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités abandonnées	—	26,9	21,9	52,1
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	21,8	93,9	99,4	227,8

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Le flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière correspond au flux de trésorerie généré par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations relatifs au site minier. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

(en millions \$, sauf indication contraire)	2 ^e t. 2023 \$	2 ^e t. 2022 \$	Cumul annuel 2023 \$	Cumul annuel 2022 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	23,2	33,9	36,6	149,9
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	39,0	43,6	63,2	71,0
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	62,2	77,5	99,8	220,9
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	210,6	213,7	425,7	355,9
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	(163,0)	(172,6)	(343,2)	(258,3)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	47,6	41,1	82,5	97,6
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	14,6	36,4	17,3	123,3
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	48,0	15,4	74,3
Coûts en immobilisations – activités abandonnées	—	(42,4)	(9,5)	(68,9)
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	5,6	5,9	5,4
Flux de trésorerie disponibles totaux provenant des sites d'exploitation minière	14,6	42,0	23,2	128,7

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	747,7	407,8
Facilité de crédit disponible	452,5	26,6
Liquidités disponibles	1 200,2	434,4

	30 juin 2023	31 décembre 2022
(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	747,7	407,8
Obligations locatives	(128,5)	(73,8)
Dette à long terme ¹	(862,0)	(921,2)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(37,5)	(18,4)
Trésorerie (dette) nette	(280,3)	(605,6)

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de néant et les prêts pour l'équipement se chiffrant à 12,0 millions \$ (établis respectivement à 450 millions \$, à néant, à 455,0 millions \$ et à 16,2 millions \$ au 31 décembre 2022). Exclut les coûts de transaction différés et le dérivé incorporé dans les billets.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audités) (en millions \$ US)	30 juin 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	747,7	407,8
Créances et autres actifs courants	128,3	128,0
Stocks	249,9	199,9
Actifs détenus en vue de la vente	34,7	785,6
	1 160,6	1 521,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	3 028,8	2 598,0
Actifs de prospection et d'évaluation	15,9	28,3
Trésorerie soumise à restrictions	58,9	56,3
Stocks	74,6	92,4
Autres actifs	106,6	128,8
	3 284,8	2 903,8
	4 445,4	4 425,1
Passifs		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	257,8	294,1
Impôts sur le résultat à payer	26,0	37,8
Autres passifs courants	46,2	24,2
Portion courante des obligations locatives	13,6	5,1
Portion courante de la dette à long terme	8,7	8,7
Portion courante du produit différé	128,8	—
Passifs détenus en vue de la vente	6,4	276,3
	487,5	646,2
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	15,7	22,6
Provisions	318,3	310,4
Obligations locatives	114,9	68,7
Dette à long terme	828,6	910,0
Option de rachat dans Côté Gold	281,2	—
Produit différé	117,3	240,8
Autres passifs	5,2	19,6
	1 681,2	1 572,1
	2 168,7	2 218,3
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	2 731,5	2 726,3
Surplus d'apport	56,6	58,2
Déficit cumulé	(527,9)	(632,4)
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(39,8)	(21,3)
	2 220,4	2 130,8
Participations ne donnant pas le contrôle	56,3	76,0
	2 276,7	2 206,8
Engagements et éventualités		
Événement postérieur		
	4 445,4	4 425,1

Se reporter aux états financiers du deuxième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(non audités) (en millions \$ US, sauf les données par action)	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Activités poursuivies :				
Produits	238,8	232,1	465,0	497,1
Coût des ventes	(212,2)	(198,0)	(395,3)	(392,0)
Profit brut	26,6	34,1	69,7	105,1
Frais généraux et administratifs	(12,8)	(16,3)	(25,5)	(30,5)
Coûts de prospection	(8,8)	(9,0)	(16,5)	(17,0)
Autres charges	(3,6)	2,1	(8,9)	(0,7)
Profit provenant des exploitations	1,4	10,9	18,8	56,9
Frais financiers	(6,8)	(1,3)	(11,5)	(2,5)
Perte de change	(4,6)	(1,2)	(4,6)	(4,8)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	109,1	—	109,1	—
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	13,0	(3,7)	19,6	3,9
Profit avant impôts sur le résultat	112,1	4,7	131,4	53,5
Charge d'impôts sur le résultat	(16,9)	(21,2)	(25,5)	(46,2)
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies	95,2	(16,5)	105,9	7,3
Profit net provenant des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le résultat	—	13,0	6,3	21,0
Profit net (perte nette)	95,2	(3,5)	112,2	28,3
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux :				
Porteurs de capitaux propres	92,6	(22,2)	98,9	(6,2)
Participations ne donnant pas le contrôle	2,6	5,7	7,0	13,5
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies	95,2	(16,5)	105,9	7,3
Profit net (perte nette) attribuable aux :				
Porteurs de capitaux propres	92,6	(9,6)	104,5	14,2
Participations ne donnant pas le contrôle	2,6	6,1	7,7	14,1
Profit net (perte nette)	95,2	(3,5)	112,2	28,3
Attribuable aux porteurs de capitaux propres				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions \$)				
De base	481,0	478,9	480,0	478,3
Dilué	484,2	478,9	483,8	482,5
Profit (perte) de base et dilué par action provenant des activités poursuivies	0,19	(0,05)	0,21	(0,01)
Profit (perte) de base et dilué par action provenant des activités abandonnées	0,00	0,03	0,01	0,04
Profit (perte) de base et dilué par action	0,19	(0,02)	0,22	0,03

Se reporter aux états financiers du deuxième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités)

(en millions \$ US)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Profit net provenant des activités poursuivies	95,2	(16,5)	105,9	7,3
Ajustements :				
Charge d'amortissement	47,3	65,7	91,7	125,9
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	(109,1)	—	(109,1)	—
Produits différés comptabilisés	—	(48,7)	—	(97,5)
Charge d'impôts sur le résultat	16,9	21,2	25,5	46,2
Dépréciation des stocks	3,5	4,1	4,4	6,3
Autres éléments hors trésorerie	(2,6)	9,4	(3,3)	1,5
Ajustements des éléments de trésorerie :				
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	59,0	—	118,0
Produit d'une demande d'indemnisation d'assurance	—	0,7	—	0,7
Règlement de dérivés	3,2	8,6	6,2	13,4
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(0,6)	(0,6)	(0,8)	(1,0)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	1,4	(33,1)	(40,9)	(25,8)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	55,2	69,8	79,6	195,0
Impôts sur le résultat payés	(32,0)	(35,9)	(43,0)	(45,1)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	23,2	33,9	36,6	149,9
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	—	48,0	15,4	74,3
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	23,2	81,9	52,0	224,2
Activités d'investissement				
Coûts en immobilisations corporelles	(210,6)	(213,3)	(425,7)	(355,1)
Coûts d'emprunts incorporés	(17,6)	(13,4)	(24,5)	(13,7)
Cession de titres négociables (nette)	—	2,1	—	9,9
Produit de la vente de Rosebel	2,8	—	389,2	—
Produit de la vente des actifs de Bambouk	165,6	—	165,6	—
Autres activités d'investissement	5,9	—	10,3	—
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(53,9)	(224,6)	114,9	(358,9)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités abandonnées	—	(44,6)	(8,2)	(70,8)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement	(53,9)	(269,2)	106,7	(429,7)
Activités de financement				
Produit de la facilité de crédit (remboursement)	(200,0)	150,0	(455,0)	150,0
Produit d'un prêt à terme assorti d'un privilège de deuxième rang	379,0	—	379,0	—
Financement accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	79,0	—	275,1	—
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(1,7)	(11,6)	(1,7)	(11,6)
Autres activités de financement	(10,1)	(4,3)	(15,6)	(7,7)
Trésorerie nette provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies	246,2	134,1	181,8	130,7
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement liées aux activités abandonnées	—	(4,2)	(2,0)	(8,3)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	246,2	129,9	179,8	122,4
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1	(11,0)	2,2	(10,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – toutes les exploitations	215,6	(68,4)	340,7	(93,8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	—	2,7	(0,8)	(16,0)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – activités poursuivies	215,6	(65,7)	339,9	(109,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	532,1	500,8	407,8	544,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	747,7	435,1	747,7	435,1

Se reporter aux états financiers du deuxième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration divulgués dans le présent document sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, premier vice-président, Croissance, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée (« PQ ») au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « supérieur », « durant », « en cours », « sujet à », « futur », « objectifs », « occasions », « engagé », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Perspectives », « Mises à jour trimestrielles », « Liquidités et ressources en capital », « Prospection » et « Tendances du marché » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et les effets associés sur le rendement opérationnel et financier et la situation financière de la Société ; et la réglementation gouvernementale des exploitations minières.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours

mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques afin de répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques occasionnant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les grosses chutes de neige, la mauvaise qualité de l'air, et la chaleur ou le froid extrême ; l'attraction et la rétention des employés clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov (en anglais seulement).

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.